



Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande

Rapport annuel

Sur le prix et la qualité du service public
d'élimination des déchets ménagers et assimilés



2020

SOMMAIRE

La gestion des déchets sur la CdC Cingal-Suisse Normande	4
Le territoire desservi	4
Organisation du service de collecte	6
Organisation du service	6
Financement du service	6
Collecte des déchets	7
Les ordures ménagères résiduelles	7
Les Points d'Apport Volontaire (PAV)	8
Les déchetteries	11
Prestataires et marchés en cours	14
Bilan quantitatif	15
Les ordures ménagères résiduelles	15
Les Points d'Apport Volontaires	16
Les apports en déchetteries	18
Les entrées véhicules en déchetteries	20
Collecte d'amiante en déchetteries	20
Le traitement des déchets	21
Bilan financier	22
Evolutions	24



Préambule

D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié par le décret n°2015-1827, les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

Ce rapport annuel vise un double objectif :

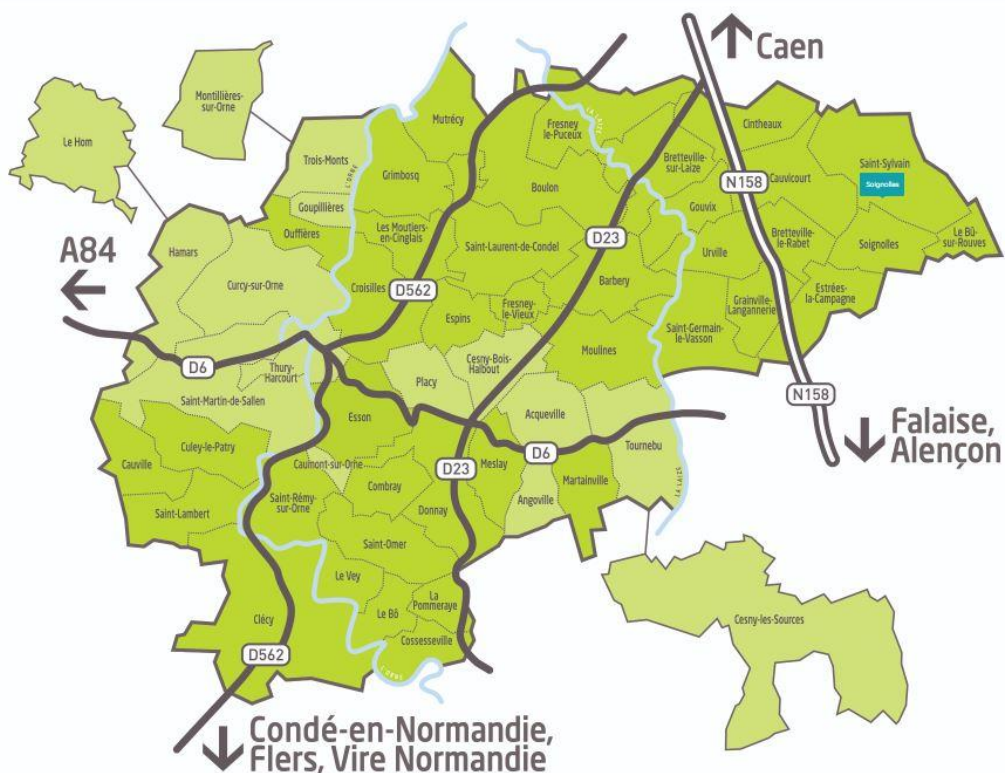
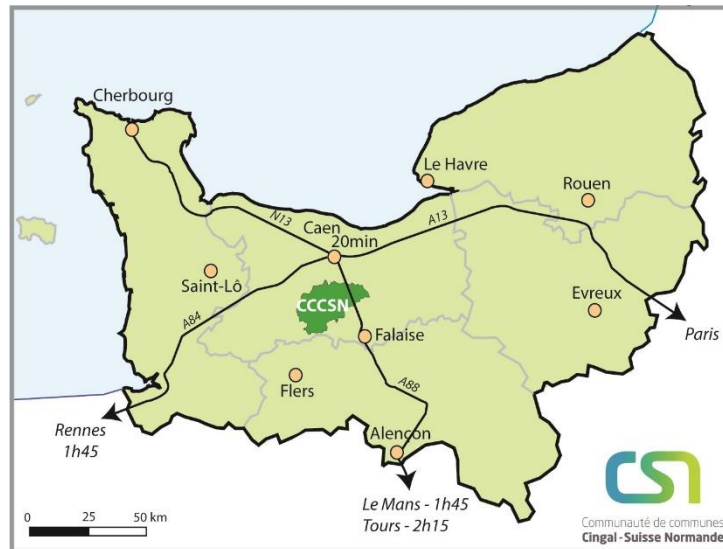
- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Ce rapport est aussi un élément illustrant l'intégration de la politique "déchets" dans la politique "développement durable" de la collectivité. Il doit lui permettre d'optimiser le fonctionnement et le coût du service de prévention et de gestion des déchets à travers le développement et le suivi d'indicateurs techniques et financiers.

La gestion des déchets sur la CdC Cingal-Suisse Normande

Le territoire desservi

La Communauté de communes Cingal-Suisse Normande comprend 42 communes sur une surface de 388 km² pour une population de 24 197 habitants. Elle est issue de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, de la CdC de la Suisse Normande et de la CdC du Cingal.

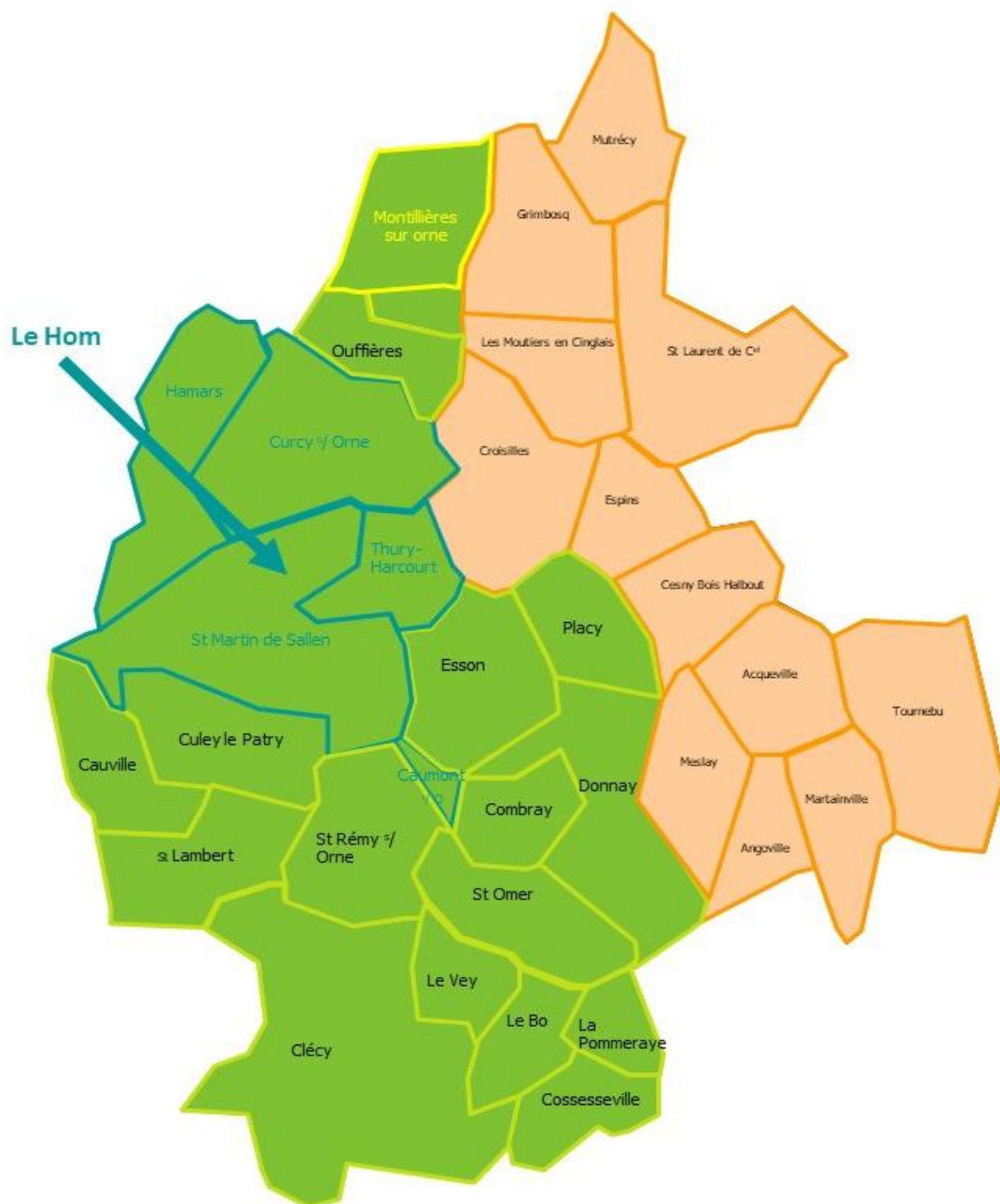


Les déchets ménagers sur la CdC sont gérés par deux entités :

- 17 communes gérées par la CdC Cingal Suisse Normande
- 25 communes gérées par le SMICTOM de la Bruyère

En vert, les communes gérées par la CdC Cingal-Suisse Normande

En orange, les communes gérées par le SMICTOM de la Bruyère mais ayant accès aux déchetteries de Thury-Harcourt/Le Hom et de Saint Rémy sur Orne



Population concernée par la gestion des déchets ménagers par la CdC : 9 202 habitants
(année de référence: 2019)

	Nom de la commune	N° INSEE	Population municipale
1	LE BO	14080	112
2	CAUVILLE	14146	161
3	CLECY	14162	1259
4	COMBRAY	14171	150
5	COSESSEVILLE	14183	96
6	CULEY-LE-PATRY	14211	354
7	DONNAY	14226	268
8	ESSON	14251	511
9	MONTILLIERES SUR ORNE	14713	605
10	OUFFIERES	14483	190
11	PLACY	14150	160
12	LA POMMERAYE	14510	60
13	SAINT-LAMBERT	14602	278
14	SAINT-OMER	14635	180
15	SAINT-REMY	14656	1008
16	LE HOM	14689	3695
17	LE VEY	14741	115
Total			9202

C'est un territoire très varié, considéré comme rural par CITEO et qui est marqué par une affluence touristique durant la saison estivale.

Les modes d'habitation les plus répandus sont le logement individuel (95%), dispersé ou en hameaux en secteur rural et regroupé en lotissements à proximité des bourgs, et le petit collectif dans les bourgs principaux.

Catégorie et type de logements(en %) sur le territoire - INSEE RP 2017 :

- Résidences principales : 76.16%
- Résidences secondaires : 16,73%
- Logements vacants : 7,11 %



L'organisation du service de collecte des déchets

Organisation du service

Le service se présente comme suit :

- La collecte des ordures ménagères résiduelles en porte à porte
- La collecte des recyclables secs en points d'apport volontaires (PAV) en conteneurs pour :
 - Le verre
 - Les emballages
 - Le papier
- 2 déchetteries intercommunales gérées en régie.

Financement du service

Le financement est assuré en partie par la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**, prélevée par les services fiscaux auprès des contribuables en appliquant le taux voté par la Collectivité, sur la valeur du foncier bâti des bâtiments redevables, et par les soutiens financiers apportés par les éco-organismes et les contrats de reprise dans le cadre du recyclage et de la valorisation.

En 2020, le taux de la TEOM est de 14,74%

La collecte des déchets

Les ordures ménagères résiduelles

La collecte se fait en porte à porte par un prestataire de services.

Depuis le 11 avril 2016, les habitants des 17 communes de la Communauté de Communes doivent utiliser les sacs transparents pour la collecte des déchets ménagers. Ces sacs sont **gratuits**. Ils sont à retirer à la mairie du domicile.

Que met-on dans les sacs transparents ?



- 😊 Pots et barquettes en plastique
- 😊 Barquettes en polystyrène
- 😊 Films, sachets et sacs en plastique
- 😊 Pots de yaourt en plastique
- 😊 Pot de crème dessert en plastique
- 😊 Barquettes de beurre
- 😊 Pots de crème fraîche en plastique
- 😊 Boîtes à œufs en plastique / en polystyrène
- 😊 Restes alimentaires

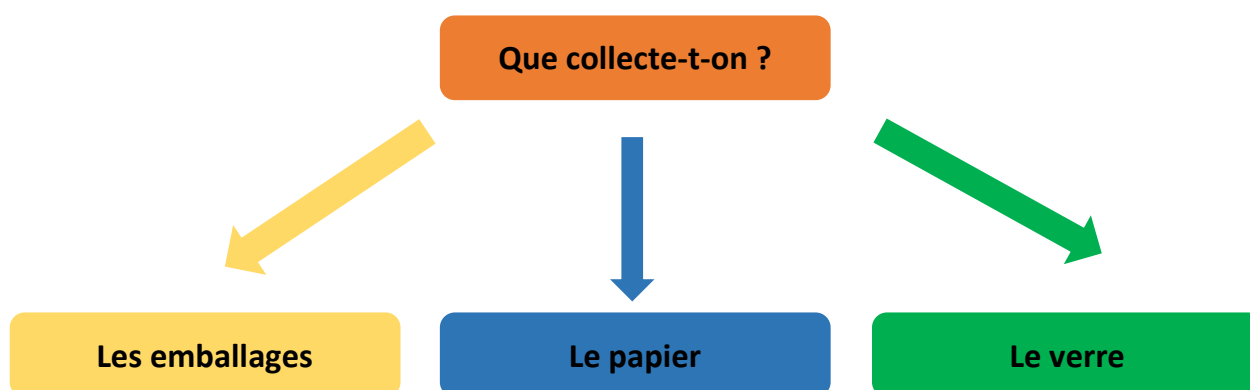
- 😊 Epluchures de fruits ou de légumes
- 😊 Vaisselle jetable (gobelets en plastique, assiettes en plastique ou en carton, serviettes en papier, couverts en plastique...)
- 😊 Les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, serviettes hygiéniques, couches culotte...)
- 😊 Litières
- 😊 Balayures et poussières

La collecte est réalisée une fois par semaine comme présenté dans le tableau ci-dessous :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Communes collectées	Clécy Le Vey Saint Omer	Combray Donnay Esson	Culey le Patry Curcy s/Orne Goupillières Hamars Ouffières Trois-Monts	Cauville St Lambert St Martin de Sallen St Rémy s/Orne	Caumont s/Orne Cossesseville La Pommeraye Le Bô Placy Thury-Harcourt

La collecte est maintenue les jours fériés sauf le 1er janvier et le 25 décembre.

Les Points d'Apport Volontaire (PAV)



Sur le territoire, il y a 61 points de recyclages, ce qui représente 195 conteneurs de tri.



Liste des PAV

COMMUNES	HAMEAUX	VERRES	EMBALLAGES	PAPIERS
LE BO	Face à l'Eglise	1	1	1
CAUMONT SUR ORNE	Mairie	1	1	1
CAUVILLE	Salle des Fêtes	1	1	1
CLECY	Parking Pompiers	2	2	2
	Le Viaduc	1	1	1
	Place du Beau Site	1	1	1
	Route de la Vilette	1	1	1
	Cantepie	1	1	1
	Salle des Fêtes	1	1	
	Place de la Mairie		1	
	Le Fil de l'Eau	1	1	1
	La Lande	1	1	1
	le Golf	1	1	
	Maison de retraite	1	1	1
COMBRAY	Place de l'Eglise	1	1	1
	La Courrière (près du lavoir)	1	1	1
COSSESSEVILLE	Carrefour de la Sauvagère	1	2	1
CULEY LE PATRY	Salle des Fêtes	1	1	1
	Abri bus Les Caumettes	1	1	1
	La Vigne	1	1	1
CURCY SUR ORNE	Rue de la Mairie	1	2	2
DONNAY	Parking Salle des Fêtes	1	2	1
ESSON	Salle des Fêtes	1	2	1
GOUPILLIERES	Parking de la Mairie	1	1	1
HAMARS	Place Communale	1	2	1
	La Vallée	1	1	1
OUFFIERES	Neumers	1	1	1
	Place de la Mairie	1	1	1

COMMUNES	HAMEAUX	VERRES	EMBALLAGES	PAPIERS
PLACY	Mairie	1	1	1
LA POMMERAYE	Le Mesnil	1	1	1
SAINT LAMBERT	Mairie	1	1	1
SAINT MARTIN DE SALLEN	Salle des Fêtes	1	1	1
	Les Trois Marie	1	1	1
	Le Mesnil Roger	1	1	1
	Le Haut de St Bénin	1	1	1
SAINT OMER	Salle des Fêtes	1	1	1
SAINT REMY SUR ORNE	La Gare	1	2	1
	Bicentenaire	1	1	1
	Déchetterie	1	1	1
	Salle des Fêtes	1	1	1
	Route des Crêtes	1	1	1
THURY-HARCOURT	Rue de la Gare	1	1	1
	Super U	2	1	1
	Collège Bellair	1	1	1
	Rue de Beauvoir	1	1	1
	Camping St Bénin	1	1	1
	Mairie - Salle des Fêtes	1	1	1
	Lidl	2	3	2
	Route de Falaise (école)	1	1	1
	Maison de Retraite	1	1	1
	Parking Maison de Services	1	2	1
	Résidence Robert Gautier	1	1	1
	Déchetterie	1	1	1
	Salle multi-activités	1	1	
	Rue Saint Sauveur	1	1	1
	Camping Traspy	1	1	
	Aquasud	1	1	
	Base de kayak	1	1	
TROIS MONTS	Parking de la Mairie	2	2	2
LE VEY	Route du Vey	1	1	1
	Camping	1	1	1

Les Déchetteries

La communauté de communes dispose de deux déchetteries intercommunales situées à Thury-Harcourt/Le Hom et à St Rémy sur Orne.

Les changements d'horaires été et hiver ont respectivement lieu :

- le 1^{er} avril pour le passage aux horaires d'été
- le 1^{er} novembre pour le passage aux horaires d'hiver

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Horaires d'ouverture d' été		Fermé les jours fériés
Thury-Harcourt - Le Hom	Horaires applicables du 1 ^{er} avril au 31 octobre	Saint-Rémy-sur-Orne
9h - 11h45	Lundi	14h - 17h45
14h - 17h45	Mardi	9h - 11h45
9h - 11h45 / 14h - 17h45	Mercredi	9h - 11h45 / 14h - 17h45
9h - 11h45	Jeudi	14h - 17h45
14h - 17h45	Vendredi	9h - 11h45
9h - 11h45 / 14h - 17h45	Samedi	9h - 11h45 / 14h - 17h45

Horaires d'ouverture d' hiver		Fermé les jours fériés
Thury-Harcourt - Le Hom	Horaires applicables du 1 ^{er} novembre au 31 mars	Saint-Rémy-sur-Orne
9h - 11h45	Lundi	14h - 16h45
9h - 11h45 / 14h - 16h45	Mercredi	9h - 11h45 / 14h - 16h45
14h - 16h45	Vendredi	9h - 11h45
9h - 11h45 / 14h - 16h45	Samedi	9h - 11h45 / 14h - 16h45

Quels déchets apporter en déchetterie ?



BRANCHAGES,
TONTES, TAILLE DE
HAIES, FLEURS,
FEUILLES.



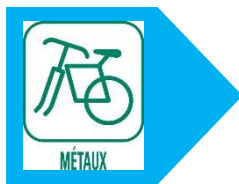
CAILLOUX, CIMENT,
BETON (non armé),
CARRELAGES, DEBLAIS,
PARPAING, ...



JOUETS, VAISSELLE,
OBJETS PLASTIQUES,
RETEVEMENTS DE SOL,
POUSSETTES...



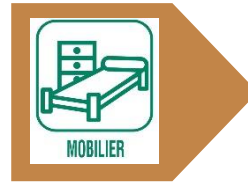
CARTONS PROPRES,
PLIÉS ET APPLATIS



TOUS TYPES DE
MÉTAUX



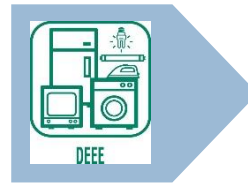
LES HUILES DE
VIDANGE



MOBILIER INTERIEUR
MOBILIER DE JARDIN
LITERIE...



PALETTES, CAISSETTES,
CAGEOTS, ELEMENTS DE
CALAGE, CHUTES DE
CHARPENTES (classe 1&2)



DECHETS
D'ÉQUIPEMENTS
ÉLECTRIQUES ET
ÉLECTRONIQUES



LES BATTERIES



PENTURES, SOLVANTS,
VERNIS, DECAPANTS,
INSECTICIDES,...

Autres déchets acceptés





Les déchets interdits en déchetteries

- Les ordures ménagères
- Les bouteilles de gaz
- Les pneumatiques
- Les déchets et produits à base d'amiante (sauf jour de collecte spécifique)
- Les déchets industriels (de par leur nature ou leur volume)
- Les cadavres d'animaux
- Les produits de laboratoires médicaux, pharmaceutiques et vétérinaires
- Les produits explosifs (fumigènes,...)
- Les carcasses de tous véhicules
- Toutes pièces non vidangées
- Les cuves s'il n'y a pas présentation par l'utilisateur d'un certificat de dégazage
- Les déchets d'usage agricole, produits et emballages (bâches,...)

*Cette liste est susceptible d'être modifiée afin d'évoluer avec les normes réglementaires

Accès aux déchetteries de Thury-Harcourt/Le Hom et de Saint Rémy sur Orne

Carte n°.....

**Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande**

**CARTE D'ACCÈS AUX
DÉCHETTERIES**

Thury-Harcourt - Le Hom Place de la Gare 02 31 79 32 77	Saint-Rémy-sur-Orne Zone Industrielle 02 31 69 45 48
--	---

Nom

prénom

Commune

Pour accéder aux déchetteries, les utilisateurs qui résident sur la CdC Cingal-Suisse Normande, doivent obligatoirement présenter une carte d'accès lors de chaque visite en déchetterie.

Le formulaire de demande est disponible en déchetterie ou sur le site internet de la CdC.

www.suisse-normande.com

Prestataires et marchés en cours

Des entreprises choisies sur appel d'offres, interviennent au titre de la compétence collecte, transport et traitement des déchets.

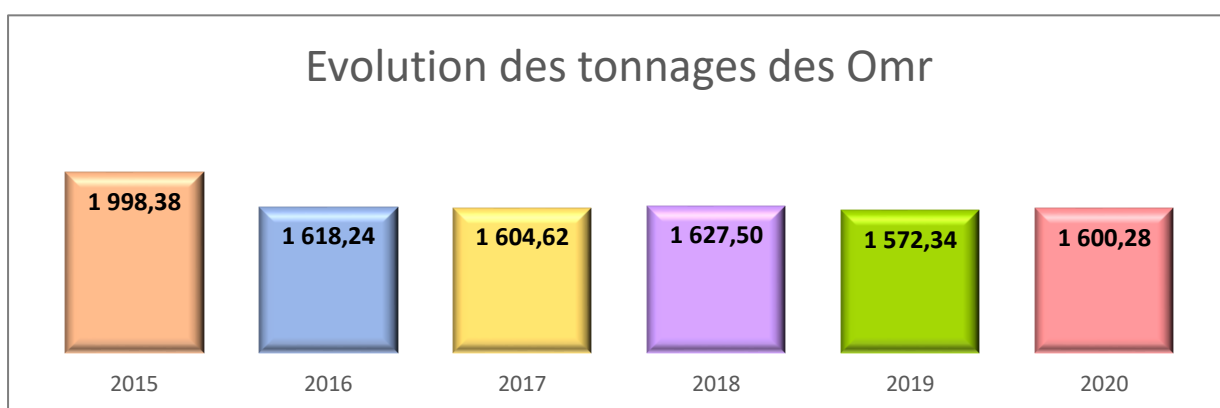
Lots	Dénomination	Société	Date de début de la tranche ferme	Date de fin de la tranche ferme	Date de fin de la 1 ^{ère} tranche reconductible	Date de fin de la 2 ^e tranche reconductible
Lot 1	Collecte au porte à porte des OMR	DERICHEBOURG	01/07/2015	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Lot 2	Traitement des OMR et des déchets occasionnels résiduels	SUEZ	01/07/2015	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Lot 3	Collecte par apport volontaire des recyclables secs	SEP Valorisation	01/07/2015	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Lot 4	Tri des recyclables secs hors verre	VALORPOLE 72	01/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
Lot 5	Transport des inertes et des déchets occasionnels résiduels	SEP Valorisation	01/07/2015	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Lot 6	Transport et valorisation des déchets verts et du bois	SEP Valorisation	01/07/2015	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Lot 7	Transport et valorisation des ferrailles	GDE	01/07/2015	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Lot 8	Transport et valorisation des cartons	GDE	01/07/2015	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Lot 9	Transport et traitement des déchets dangereux spécifiques	MADELINE	01/07/2015	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Lot 10	Transport et traitement de l'amiante lié	VEOLIA	01/07/2015	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022



Bilan quantitatif

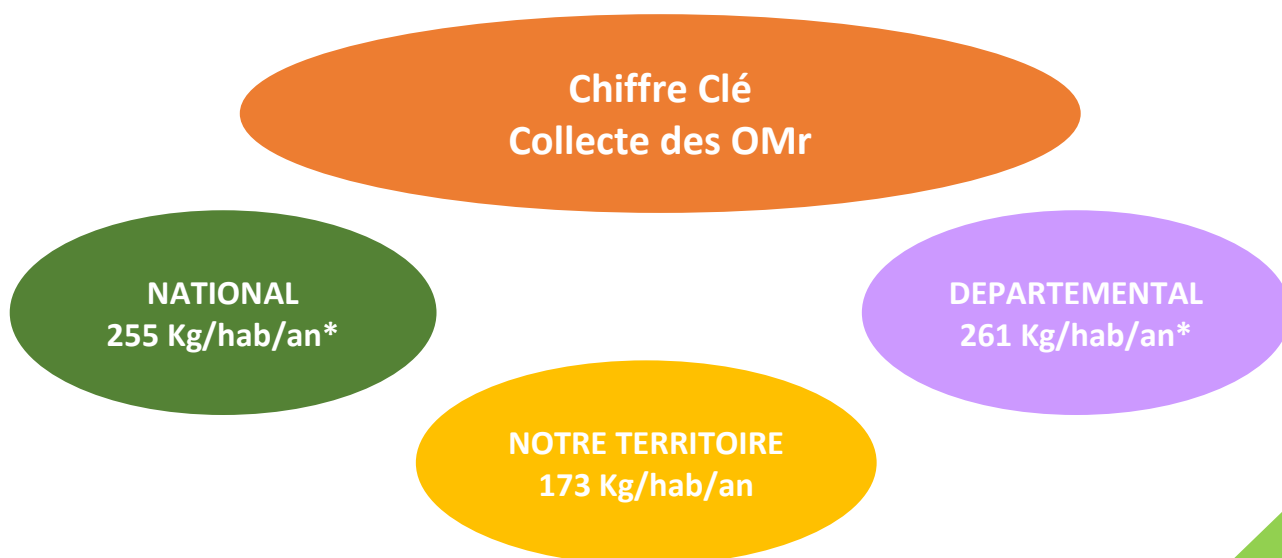
Les ordures ménagères résiduelles

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Tonnage	1 998,38	1 618,24	1 604,62	1 627,50	1 572,34	1 600,28



On constate entre 2015 et 2016 une baisse des tonnages de 19,02 % suite à la mise en place de la collecte des OMr en sacs transparents.

Les tonnages collectés restent stables les autres années. On remarque cependant une légère hausse en 2020 qui s'explique par le contexte sanitaire (confinement et télétravail).



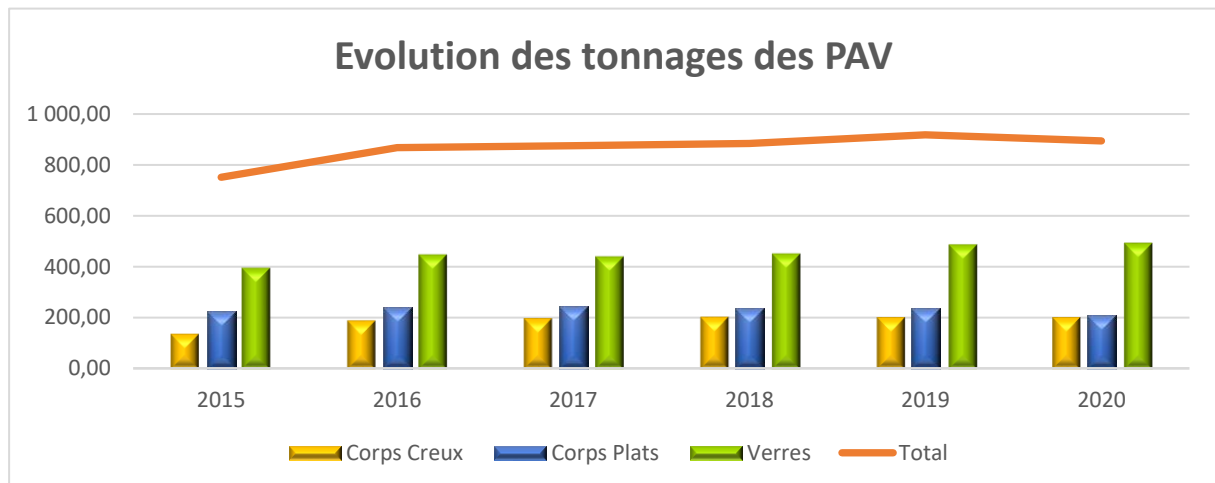
* Chiffre ADEME

Les Points d'Apport Volontaire (PAV)

Années	Tonnages PAV					
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Corps Creux	134,62	184,92	193,81	198,97	196,90	197,22
Corps Plats	223,36	238,64	244,18	236,74	236,78	207,48
Verres	393,38	444,94	437,26	448,82	484,57	490,14
Total	751,36	868,50	875,25	884,53	918,25	894,84

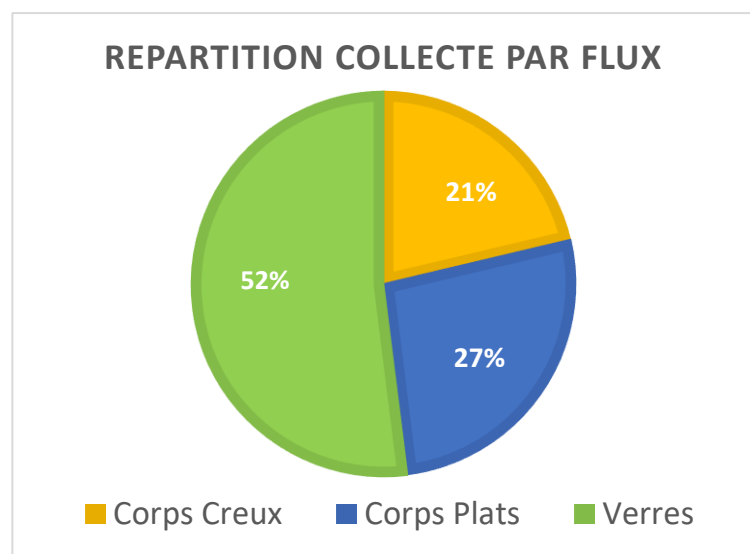
Corps creux = Emballages

Corps plats = Papiers



% de collecte par flux

Corps Creux	21%
Corps Plats	27%
Verres	52%



Chiffre Clé
Collecte des emballages et des papiers

NATIONAL
49 Kg/hab/an*

DEPARTEMENTAL
60 Kg/hab/an*

NOTRE TERRITOIRE
44 Kg/hab/an

* Chiffres ADEME

Chiffre Clé
Collecte du verre

NATIONAL
30 Kg/hab/an*

DEPARTEMENTAL
39 Kg/hab/an*

NOTRE TERRITOIRE
53 Kg/hab/an

* Chiffres ADEME

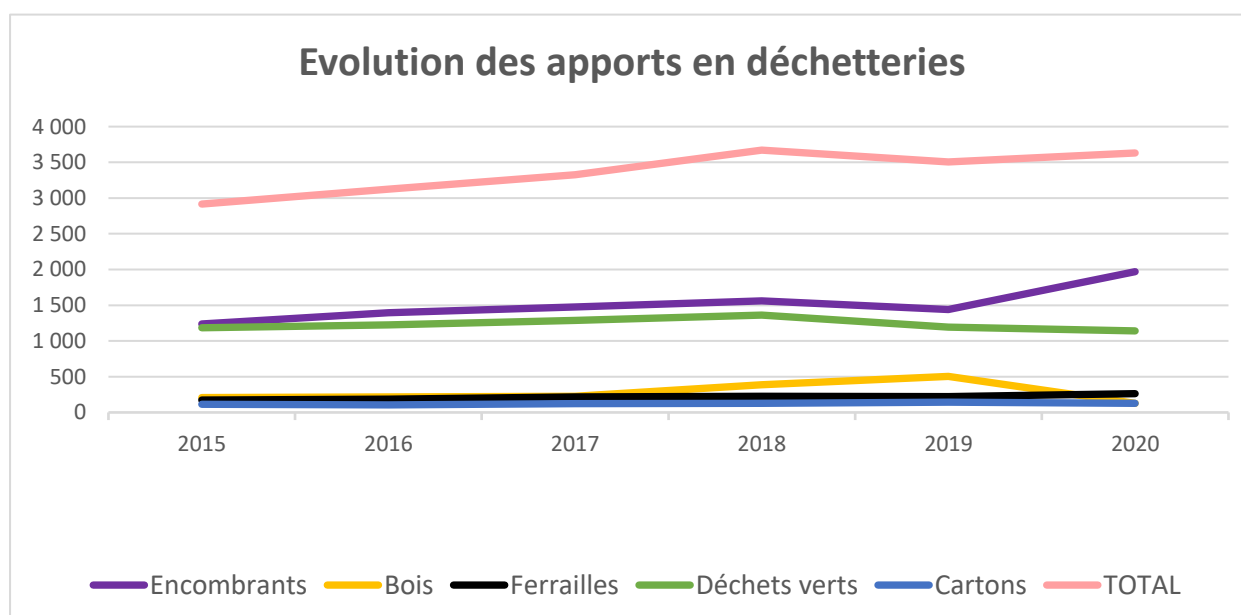
Chaque geste de tri compte



Les apports en déchetteries

Apports collectés dans les deux déchetteries En tonne

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Encombrants	1 238,22	1 396,14	1 474,82	1 562,56	1 441,14	1 969,92
Bois	206,38	215,72	225,12	388,32	504,34	127,40
Ferrailles	173,48	184,70	215,06	228,30	220,76	262,80
Déchets verts	1 185,61	1 224,00	1 286,15	1 362,46	1 194,31	1 141,21
Cartons	112,32	105,76	125,41	129,52	143,80	129,16
TOTAL	2 916,01	3 126,32	3 326,56	3 671,16	3 504,35	3 630,49



Entre 2015 et 2020, la quantité des apports en déchetteries a augmenté de 24,5 %.

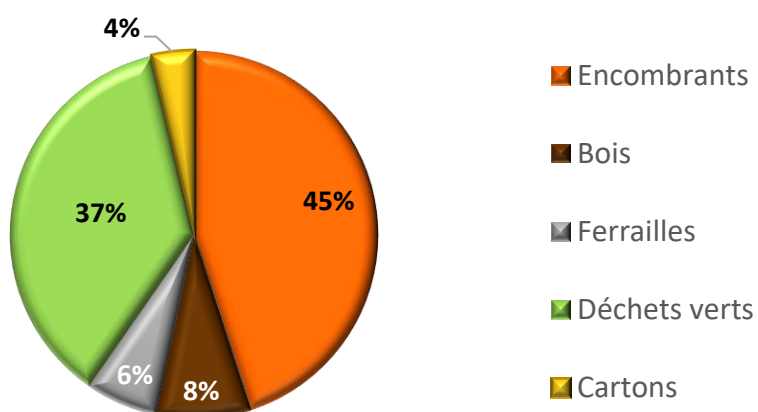
Cette augmentation est principalement dû à la hausse des encombrants.

Cette hausse s'explique par le fait que depuis 2019, dans la benne bois seul le bois de classe A est autorisé : palettes, cageots, bois de charpente classe 1 & 2.

Les autres bois sont orientés dans les encombrants.

De plus, la société de consommation fait que les objets sont jetés plus facilement.

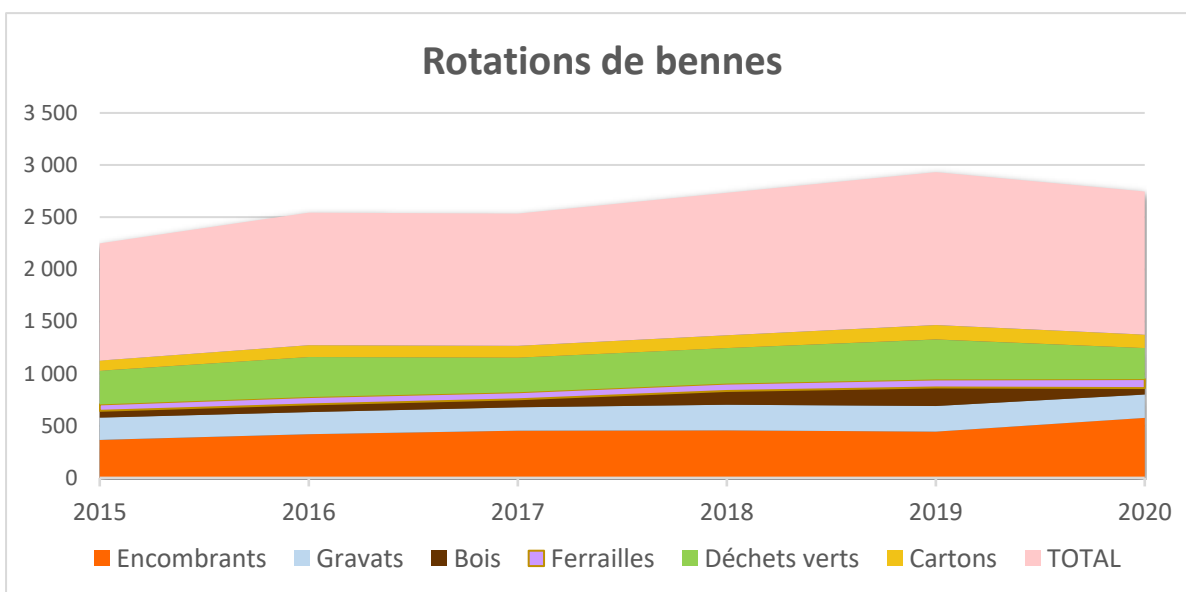
Répartition en % des apports en déchetteries



Les rotations de bennes dans les deux déchetteries

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Encombrants	365	420	454	455	443	577,00
Gravats	213	210	222	246	247	222,00
Bois	66	75	78	132	178	64,00
Ferrailles	61	70	69	73	77	85,00
Déchets verts	323	384	330	339	382	297,00
Cartons	97	113	115	122	139	128,00
TOTAL	1 125	1 272	1 268	1 367	1 466	1 373

Rotations de bennes



Les entrées véhicules en déchetteries

Entrées véhicules particuliers

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Thury-Harcourt/Le Hom	20 951	23 911	25 387	26 169	27 176	23 968
St Rémy sur Orne	15 215	16 234	17 830	19 398	19 031	19 285
TOTAL	36 166	40 145	43 217	45 567	46 207	43 253

On constate une augmentation régulière du nombre de véhicules. Entre 2015 et 2019, il y a une hausse de fréquentation de 27,76 %.

La baisse observée en 2020 est liée à la période COVID, les déchetteries ayant été fermées pendant la période du 1^{er} confinement du 17 mars au 04 mai 2020.

Collecte d'amiante en déchetteries

Chaque année la CdC Cingal-Suisse Normande organise une collecte spéciale d'amiante dans ses deux déchetteries. Ces collectes ont lieu à la mi-novembre.

Cette collecte est réservée aux particuliers. Elle est gratuite pour les usagers, sous présentation de leur carte d'accès à nos déchetteries.

L'apport est limité à 1m³ par véhicule.

	2016	2017	2018	2019	2020
Tonnages collectés	24,40	42,20	47,00	50,60	40,12

Le coût 2020 pour cette collecte spéciale amiante est de 18 125 €



Le traitement des déchets

Déchets collectés	Traitement	Société
Ordures Ménagères	Enfouissement	SUEZ

Traitement des déchets issus des apports volontaires

Déchets collectés	Traitement	Société
Verre	Recyclage	OI France sas
Papier	Recyclage	Norske Skog Golbe
Plastiques	Recyclage	Une fois triés, les emballages sont expédiés vers leurs différentes filières de recyclage (aciéries, industries plasturgiques...)
Acier	Recyclage	
Aluminium	Recyclage	
Briques	Recyclage	

Traitement des déchets issus des déchetteries

Déchets collectés	Traitement	Société
Encombrants	Enfouissement	SUEZ
Déchets Verts	Valorisation matière	SEP Valorisation
Gravats	Remblai	
Bois	Valorisation matière	SEP Valorisation
Ferraille	Valorisation matière	GDE Groupe Ecore
Cartons	Valorisation matière	GDE Groupe Ecore
D3E	Tri préalable avant transfert pour dépollution et/ou valorisation	Ecosystèmes
Ampoules/Néons	Tri et valorisation matière	Madeline
Huiles de vidange	Régénération des huiles minérales usagée	Madeline
Piles	Tri et valorisation matière	Corepile

Bilan financier

Ci-dessous le détail des postes de dépenses et de recettes de fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement 2020	
Prestations de services	950 513,28 €
Communication	1 470,48 €
Achats d'équipements	1 243,04 €
Achats de sacs de collecte	54 585,36 €
Participation SMICTOM	1 165 703,00 €
Personnel et frais de fonctionnement	135 148,71 €
Autres charges diverse	12,50 €
Dotations aux amortissements	21 207,71 €
Total Dépenses	2 329 884,08 €

Recettes de Fonctionnement 2020	
Recette interne (TEOM)	1 979 385,00 €
Recettes Eco-organismes	174 037,46 €
Autres recettes diverses	6 508,03 €
Refacturation Déchetteries	2 695,00 €
Refacturation SMICTOM	65 602,54 €
Revente de matériaux	0,00 €
Total Recettes	2 228 228,03 €

Dépenses / Recettes 2020	
Différence	- 101656,05 €

Ci-dessous le détail des postes de dépenses et de recettes d'investissement :

Dépenses d'investissement 2020	
Achat de colonnes City Bulles	12 020,40 €
Achat de colonnes bois	12 992,93 €
Achat de bennes ampliroll	23 832,00 €
Véhicule	32 415,45 €
Achat conteneur 770L	525,60 €
Travaux déchetteries	3 681,25 €
Solde Normantri	10 602,00 €
Divers	1 163,33 €
Total Dépenses	97 232,96 €

Recettes d'investissement 2020	
FC TVA	5 769,94 €
Total Recettes	5 769,94 €

Le bilan financier sur l'année 2020 affiche un déficit.

Ce résultat s'explique par un déséquilibre lié à la fiscalité communautaire en vigueur (TEOM insuffisante). Il est compensé par les recettes du budget général de la CdC Cingal-Suisse Normande.

Dans un premier temps, de meilleures performances en collecte sélective élèveraient significativement les recettes et une réduction de la production des OMR optimiseraient significativement les dépenses de fonctionnement.

En parallèle, une augmentation du taux de TEOM permettrait d'équilibrer le bilan financier sur les années à venir.

Evolutions

- Installation d'une benne Ecomobilier dans nos deux déchetteries.
- Signature d'une convention pour le réemploi des objets avec une association locale.
- Travaux d'aménagement et de sécurisation des quais de nos déchetteries.
- Réponse à l'appel à projet "Extension des consignes de tri" pour une mise en place effective fin 2022-début 2023
- Selon le projet de loi finances 2019, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) devrait évoluer jusqu'en 2025.
Cette taxe concerne le traitement des ordures ménagères et des occasionnels résiduels (encombrants).
Voir ligne D tableau ci-dessous

Désignation des installations de stockage de déchets non dangereux concernées	Unité de perception	Quotité en euros						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	À partir de 2025
A. – Installations non autorisées	tonne	151	152	164	168	171	173	175
B. – Installations autorisées réalisant une valorisation énergétique de plus de 75 % du biogaz capté	tonne	24	25	37	45	52	59	65
C. – Installations autorisées qui sont exploitées selon la méthode du bioréacteur et réalisent une valorisation énergétique du biogaz capté	tonne	34	35	47	53	58	61	65
D. – Installations autorisées relevant à la fois des B et C	tonne	17	18	30	40	51	58	65
E. – Autres installations autorisées	tonne	41	42	54	58	61	63	65

